

## **Élaboration d'une vision des ressources en eau de la ZGIE (1<sup>ER</sup> Mars 2024)**

(La vision décrit les conditions idéalement associées aux bassins versants d'une zone de gestion intégrée des ressources en eau; elle donne une image de ce à quoi les ressources en eau et les écosystèmes associés devraient ressembler à long terme. La vision fait donc référence à un idéal à concrétiser dans les bassins versants dans un avenir relativement éloigné. Elle donne une image de ce à quoi les ressources en eau (et, en général, l'expérience humaine dans les bassins versants de la zone de gestion) ressembleraient si les problèmes les plus graves étaient résolus complètement et parfaitement (Gangbazo, 2011).

**Veillez sélectionner dans cette liste, des concepts clés possibles à intégrer dans une vision des ressources en eau du PDE du COBARIC :**

- Les problématiques du territoire priorisées
- Une eau de qualité / une eau de bonne qualité
- Une eau en quantité suffisante / Disponibilité
- Consommation de l'eau et usages
- Préservation des écosystèmes
- Préservation de la biodiversité
- Maintien et intégrité des écosystèmes
- Bon état écologique des cours d'eau
- Cours d'eau en équilibre
- Accessibilité de l'eau / ressources accessible à tous
- Problème de privatisation
- Préservation des milieux naturels et du vivant
- Respect de la capacité de support des écosystèmes
- Gestion intégrée de l'eau
- Logique de bassins versants
- Réseau connecté et facilement accessible
- Accès publics à l'eau
- En Harmonie
- Valeur de l'eau
- Donner la priorité à l'eau
- Responsabilité de tous

- Éléments structurants du territoire
- Cohabitation des rivières et de la population
- Coexister
- Travail collaboratif
- Une eau saine et accessible
- Milieux résilients
- Adaptation des milieux
- Résilience face aux Changements climatiques
- Durabilité
- Conciliation des usages et préoccupations
- Solutions collectives
- Développement durable
- Usage de l'eau commun à tous
- Unis, / Tous
- Démarche collective
- Passer à l'action / poser des actions
- Mise en oeuvre
- Image forte pour l'avenir
- Concertation
- Implication de l'ensemble des parties prenantes
- Agir ensemble vers ...
- Gardiens de l'eau
- Plaisir de profiter des milieux
- Engagement des citoyens et acteurs de l'eau
- Richesse collective à protéger
- Préserver et mettre en valeur
- Pilier en matière de gestion de l'eau / maitre d'œuvre
- Catalyseur
- Référence reconnue
- Diversité des acteurs engagés
- Pôle de connaissances et de savoir du territoire
- Transmettre aux générations actuelles et futures.
- Héritage
- Patrimoine naturel indispensable
- Acteurs sensibilisés et responsabilités face à l'enjeu de protection des ressources
- Recherche de solutions

## **À propos du Comité de bassin de la rivière Chaudière**

Le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il favorise ainsi la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau de son territoire. Pour y arriver, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau, outil régional par excellence pour prioriser les actions selon leur priorité.

### **En rappel la vision du PDE et des ressources de 2014 est la suivante :**

[Des eaux saines et accessibles pour tous.](#)

La vision étant la raison d'agir du COBARIC, toutes les actions issues du plan d'action du PDE auront comme objectif de contribuer à atteindre cette vision. Des eaux « saines » impliquent qu'elles soient de qualité pour permettre les différents usages que l'on souhaite en faire : eau potable, baignade, pêche, activités nautiques, faune, etc. Le terme « accessible » comprend à la fois la notion d'accès aux différents plans d'eau du territoire pour la population et la tenue d'activités récréotouristiques et la notion de quantité d'eau disponible. Finalement, l'utilisation du mot « tous » vise à inclure la faune et à créer un sentiment d'appartenance pour l'ensemble de la population du territoire. Le terme « eaux » a été privilégié afin de considérer la totalité du réseau hydrique du bassin versant.

### **En rappel la vision du COBARIC (de l'OBV) est la suivante :**

*Être l'organisme de référence, représentatif des usagers pour la protection de la ressource eau sur le territoire du bassin versant de la rivière Chaudière.*

### **En rappel, la vision du COBARIC (à la mobilisation à la concertation est la suivante) :**

[Tous ensemble pour un bassin versant en santé](#)

La Table de concertation est un lieu d'échanges où les savoirs, les besoins, et les expertises sont partagés dans le respect. Ses représentants font connaître le COBARIC et les enjeux de l'eau. Unis autour de valeurs communes, ils mobilisent les acteurs et les citoyens à la mise en œuvre de solutions collectives, pour la santé du bassin versant de la rivière Chaudière, et ce, pour le bien de tous et des générations futures.